



Fernelmont juin 2024

Rapport final – évaluation fin de mandature du PST du CPAS

Cette évaluation doit notamment permettre d'apprécier si les objectifs fixés ont été atteints ou sont en passe de l'être.

Le PST est soumis à une évaluation par le conseil de l'action sociale au minimum à mi-législature (Evaluation intermédiaire CAS 21/12/2021) et au terme de celle-ci (Evaluation finale CAS 17/06/2024).

La dernière évaluation du PST devra être réalisée pour le 30 juin 2024 au plus tard.

Le rapport d'exécution et la dernière évaluation sont transmis au conseil de l'action sociale issu des élections suivantes.

Cette dernière évaluation constitue l'opportunité de tisser un fil rouge entre les mandatures et assurer ainsi une nécessaire continuité dans l'action.

Il se structure comme suit :

1. Evaluation de la mise en œuvre des projets du PST du CPAS de Fernelmont
 - a. Volet externe
 - b. Volet interne
2. Planification des prochaines échéances
3. Cadrage du canevas d'évaluation par la Fédération des CPAS/SPW
4. Conclusions

1. **Première partie : Evaluation de la mise en œuvre des projets du PST du CPAS de Fernelmont :**

Lors de l'évaluation intermédiaire en décembre 2021, il a été constaté que la mise en œuvre du PST de notre CPAS pour la période de 2019 à 2021 a été impactée par la crise sanitaire du **COVID** qui a couvert la période de mars 2020 à mars 2022.

A peine la crise sanitaire du COVID terminée, nous avons également dû faire face à **l'accueil des UKRAINIENS hébergés chez des particuliers sur le territoire de Fernelmont.** (39 dossiers concernant 45 adultes et 26 enfants ont été traités dans le cadre de l'accueil des ukrainiens hébergés chez des particuliers sur le territoire de Fernelmont.)

ET enfin, à la crise **ENERGETIQUE** qui s'en est suivie.

Malgré toutes ces crises, nous pouvons constater que les projets du PST ont connu une forte évolution de leur mise en œuvre.

a. Volet externe

Voici le relevé de l'ensemble des actions du PST et leur degré d'évolution :

1. Objectif stratégique :

Être un CPAS « pilier social » de la commune de Fernelmont, renforcer son rôle premier dans l'action sociale locale

1.1. Objectif opérationnel :

Maintenir une offre complète de services aux Fernelmontois et soutenir la solidarité

1.1.1. Développer et étendre les activités du transport social

Le CPAS a mis en place un système de **taxi social** qui se subdivise en trois parties.

Pour ce faire un ouvrier polyvalent mi-temps a été affecté au transport de personnes dans le cadre du service taxi social

Le CPAS a étoffé l'offre du taxi social, dans le cadre du PST et du PCDR communal courant 2019 pour répondre le plus adéquatement possible aux besoins de mobilité des habitants de Fernelmont.

En effet dans le courant de l'année 2019, comme le CPAS avait de plus en plus de difficultés à pouvoir satisfaire toutes les demandes réservées aux déplacements pour raison médicale, via les bénévoles, une nouvelle catégorie de déplacements individuels a été créée, et un ouvrier polyvalent mi-temps est venu renforcer le transport de personnes dans le cadre du service taxi social .

Les transports sont les suivants :

- **Le transport individuel avec un chauffeur du CPAS ou des bénévoles**
Les demandes transitent par le C.P.A.S. qui est le seul habilité à recevoir la demande et à juger de sa recevabilité, à la transmettre

éventuellement aux bénévoles, à facturer les frais de déplacement à l'usager.

L'intervention kilométrique est de 0,4259€. Elle est prise en charge par le C.P.A.S. dans certains cas, récupérable auprès des bénéficiaires dans la plupart du temps.

En 2010, 34 déplacements

En 2011, 89 déplacements

En 2012, 142 déplacements

En 2013, 118 déplacements

En 2014, 120 déplacements

En 2015, 100 déplacements

En 2016, 110 déplacements

En 2017, 178 déplacements

En 2018, 169 déplacements

En 2019, 216 déplacements

En 2020, 183 déplacements (- 3 mois sans déplacements médicaux en raison de la crise sanitaire)

En 2021, 485 déplacements

En 2022, 489 déplacements

En 2023, au 31 décembre, **509 déplacements**

La moyenne de 2010 à 2015 était de 100 déplacements, il est à noter que nous avons une augmentation, au 31 décembre 2023 de **409 %** par rapport à 2015

- **Le transport collectif**

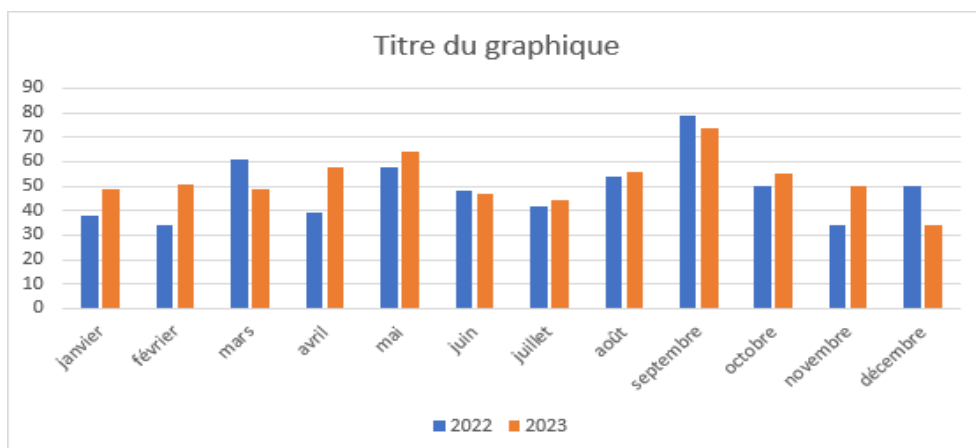
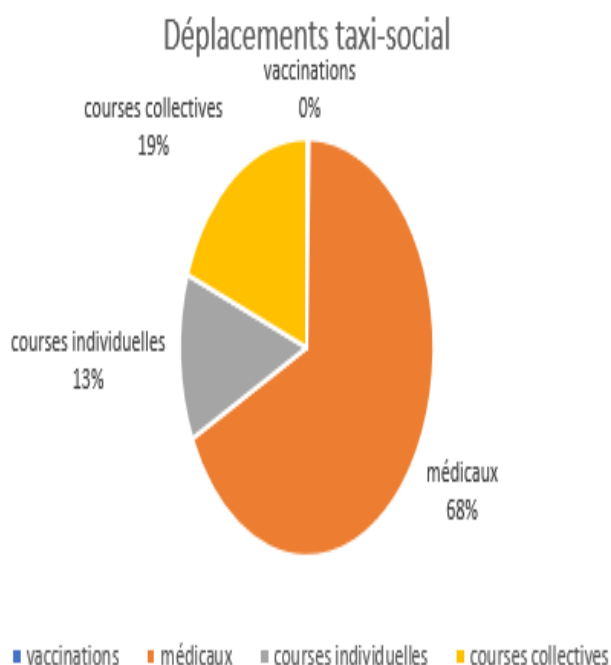
Un minibus comportant des emplacements publicitaires permettant son financement : fruit d'un partenariat entre la Commune, le CPAS et la société Visiocom sillonne depuis le premier trimestre 2011 la commune et la région pour le transport des personnes âgées vers les commerces, les points « postes », les pharmacies, l'administration communale, ...

Le minibus est utilisé chaque semaine le mardi matin, le mercredi matin et 2 vendredis par mois pour le transport des aînés vers les pharmacies, banques, poste et commerces de l'entité.

Ce minibus est aussi mis à la disposition de la Commune dans le cadre de différentes activités plus ponctuelles comme les classes vertes des écoles communales, les activités sportives à destination des élèves des écoles de l'entité, le stage différencié, les cours d'informatique pour demandeurs d'emploi,... etc.

Cette opération est renouvelée avec la société Idéa, et un véhicule est opérationnel depuis le 10/02/2022.

Déplacements taxi-social du 01/01/23 au 31/12/2023



Il s'agit de tous les déplacements confondus (vaccination, transports médicaux, courses collectives et courses individuelles).

En ce qui concerne les transports récurrents, depuis 2022, ceux-ci ne sont plus pris en charge en totalité.

1.1.2. Développer les projets de logements publics

- Une partie de l'ancrage communal logement 2007-2008, soit 14 logements publics (6 sociaux et 8 moyens) sont opérationnels à Hingeon et à Sart-d'Avril.

Dans ce cadre, le C.P.A.S. de Fernelmont a signé une convention cadre avec le Foyer Namurois par laquelle il s'engage à collaborer avec les différents services du Foyer Namurois (service social, service locataire, service technique,...

L'acquisition par emprunt de deux logements rénovés par le Foyer Namurois sur le site de l'ancienne gendarmerie a été réalisé.

Les actes ont été signés le 05/05/2022.

Nouveau projet en cours :

Suite à l'accueil des ukrainiens, le SPW a proposé une convention pour l'acquisition d'habitats modulaires légers, deux modules (un de 2 chambres, et un de 3 chambres seront installés le long de la grand route à Pontillas.

Le Conseil de l'Action Sociale du 20/09/2022 a décidé :

D'approuver les termes de la convention d'adhésion à l'accord-cadre visant l'acquisition d'habitats modulaires légers pour tous types de situation nécessitant du logement

1.1.3. Créer une permanence psychologique accessible à tous

Le Conseil de l'Action Sociale du 18/07/2022 a validé la collaboration entre le CPAS et PSYNAM pour l'organisation de consultations psychothérapeutiques et la population en a été informée via le bulletin communal et la page FB du CPAS le 06/09/2022.

Des psychologues ont été affectés à des zones géographiques précises et sont prioritairement destinés aux habitants de la commune.

Cet élargissement est l'opportunité d'offrir aux citoyens de Fernelmont, un lieu de consultation psychologique de proximité, à tarif modéré.

➤ **Pour les enfants, ados, et jeunes adultes (jusque 23 ans).**

La psychologue a débuté ses consultations en août 2022.

Ces consultations concernent les enfants, ados, et jeunes adultes (jusque 23 ans)

Après un an seulement et vu la forte demande les prestations sont passées de 8 à 10 heures par semaine.

- Le lundi hors période de congé scolaire de 15 h à 19h00 à la maison de l'Enfance à Noville- les-Bois
- Le lundi en période de congé scolaire au CPAS de 13h à 16h
- Le mercredi au CPAS de 13h à 16h.

Des consultations à domicile peuvent également être effectuée.

Le prix de la séance est de 11 € pour un maximum de 28 séances et de 4 € pour les BIM également pour 28 séances max.

La psychologue a presté jusqu'à ce jour 211 séances pour 41 patients. Il est à noter que certains patients préfèrent continuer leur suivi à Eghezée ou Andenne en fonction de leurs possibilités de déplacements.

➤ **Pour les adultes**

La psychologue a débuté ses consultations en 2019.

Ces consultations concernent les adultes.

Elles ont lieu à raison de 10 heures de prestations par semaine.

Les plages horaires réservées à ces consultations sont de 8 heures à 12 heures tous les jours de la semaine et ont lieu à Bierwart- 4, rue de Andenne

Elle a reçu jusqu'à ce jour 120 personnes

1.1.4. Maintenir les I.L.A.

Le CPAS est chargé de l'accueil des demandeurs d'asile, il n'a aucune influence sur la procédure.

Les familles actuellement accueillies en ILA sont :

Rez-de-chaussée :	Depuis le 26/10/2023 une famille de 3 personnes originaires de Syrie → droit à une aide matérielle en ILA
Etage	: 1 famille de turcs a été désignée le 08.04.2020 Demande de protection internationale introduite auprès de l'Office des Etrangers le 24.01.2020 Dossier transmis au CGRA le 19.11.2020 → droit à une aide matérielle en ILA,

Une visite de contrôle qualité (quick-scan) des logements a été effectuée le mercredi 01 décembre 2021 par Fedasil.

Le CPAS a reçu le rapport et a réagi aux différentes remarques :

Les aménagements réclamés par le quick-scan ont eu lieu :

- Installation d'une nouvelle cuisine équipée au 1^{er} étage.
- La douche du RDC a été entièrement refaite en octobre 2022.
- Le RDC a été entièrement repeint en octobre 2022.

En ce qui concerne la gestion des ILA et de ses occupants, le CPAS est confronté à la difficulté de trouver une solution d'hébergement dans les délais très courts impartis par Fedasil (2 mois après la reconnaissance du statut de Fedasil). En effet, le CPAS doit gérer la recherche de logement à la sortie des occupants et peu de propriétaires sont enclins à louer leur bien à des familles émanant du CPAS, d'autant plus que lors de la recherche de logement les résidents sont toujours en aide matérielle et ne peuvent donc pas présenter une attestation prouvant des revenus fixes.

De plus, il s'agit souvent de familles nombreuses et/ou monoparentales ce qui complique encore la recherche.

1.1.5. Création d'une « donnerie ».

Etendre et étoffer l'accès au vestiaire du CPAS

- Aides alimentaires et vestimentaires

FRINGUES et FRINGALES.

Depuis le 01.02.2023, l'Administration Communale a mis à disposition du CPAS un bâtiment situé à rue, et beaucoup plus visible et facile d'accès.

Il a été décidé d'améliorer la visibilité du local « Fringues et Fringales » en faisant appel à une société spécialisée dans la communication.

Une partie de ces locaux est utilisée pour le vestiaire solidaire accessible aux bénéficiaires, et une autre partie pour le stockage des denrées alimentaires.

FRINGUES :

Il s'agit d'un lieu d'échange gratuit de vêtements, chaussures, accessoires et matériel de puériculture pour dames, hommes et enfants. Le lieu est ouvert à tous les Fernelmontois tous les mercredis après-midi de 13h à 17h uniquement sur rdv. Le principe est de donner des pièces propres et en bon état et de repartir avec un maximum de 10 pièces par personne.

La partie « Fringues » est gérée par une équipe de 2 bénévoles qui sont très régulières et très autonomes. Elles sont présentes 1 jour par semaine pour trier et ranger les nouveaux arrivages et, pour recevoir nos bénéficiaires sur rdv.

Nous recevons régulièrement des dons de vêtements, ce qui permet une grande diversité des articles.

Le projet est en évolution constante.

Nous avons distribué du 01/01/23 au 30/09/23, 2.217 pièces aux bénéficiaires du CPAS.

Vu l'augmentation du nombre de pièces distribuées aux bénéficiaires du CPAS, il nous semble donc opportun de pérenniser ce projet.

Pour info et explication de comparaison : pour la période 23/12/21 à 31/12/22, le CPAS a distribué 3580 pièces (1.933 pièces pour nos bénéficiaires et 1.647 pièces pour les ukrainiens).

Depuis l'ouverture, sans compter les familles ukrainiennes, nous avons reçu 25 familles au vestiaire « Fringues ».

Certaines familles ont effectivement demandé des vêtements de ski à prêter (pour des classes de ski) et les vêtements ont été ramenés.

Pour ce qui est « bottes de pluie pour classe de mer », à ma connaissance nous n'avons pas eu ce type de demande.

Les 25 familles sont des personnes connues du CPAS (bénéficiaires).

L'inauguration a eu lieu le 23 mai 2024



Le côté **Fringues** est maintenant

accessible à **tous les Fernelmontois**.

Venez échanger des vêtements, chaussures et accessoires propres et en bon état (bébé, enfant, dame, homme) et repartez avec maximum 10 pièces de votre choix.

FRINGALES :

La partie « Fringales » est réservée aux Fernelmontois qui sont dans les conditions pour bénéficier de colis alimentaires. Ceci est analysé via une enquête sociale réalisée par une assistante sociale du CPAS.

Pour qui ?

- ◆ Les usagers du CPAS
- ◆ Les familles monoparentales bénéficiant d'allocations familiales majorées : supplément social
- ◆ Les chômeurs et leur famille
- ◆ Les pensionnés bénéficiant de la GRAPA
- ◆ Les personnes en surendettement et leur famille
- ◆ Les personnes indemnisées par la mutuelle
- ◆ Les personnes bénéficiant d'une allocation pour handicapé
- ◆ Les personnes bénéficiant du statut BIM

ET qui ont un revenu annuel brut imposable qui ouvre droit à une allocation chauffage (dernier avertissement extrait de rôle)

Via une convention, le CPAS bénéficie des invendus du Delhaize de Forville que nous allons chercher deux fois par semaine, les mardis et mercredis et que nous redistribuons aux ménages dans les conditions pour recevoir une aide alimentaire.

Au départ la distribution de nourriture se faisait au sein des locaux du CPAS, les bénéficiaires se présentaient spontanément et les assistantes sociales distribuait les vivres.

Au vu de l'augmentation du nombre de bénéficiaires, les locaux se sont avérés trop petits et mal situés pour accueillir correctement tout le monde.

Quant à la récolte, le transport, et la distribution des colis alimentaires, elle se fait le mardi et le vendredi de 9h30 à 10h45.

Cette mise à disposition d'un bâtiment de la commune a également permis au CPAS de se développer, notamment en rentrant le 31.05.2023 un formulaire de candidature réservé aux opérateurs de 1^o ligne en contact direct avec les bénéficiaires finaux « Appel à projets 2023 du Gouvernement Wallon aide alimentaire 2023 : Mesures de soutien face à l'augmentation des prix de l'énergie par lequel le CPAS a obtenu une subvention de 12.439,7639 €

Les moyens libérés dans le cadre de ce projet devaient être utilisés pour rencontrer directement les besoins des bénéficiaires : récolte et stockage de denrées, achat de denrées et de produits de première nécessité, produits d'hygiène, protections hygiéniques, non alimentaire pour la petite enfance, préparation de repas/colis, bons alimentaires, chèques, frais de livraison, équipement, défraiement bénévoles, etc.)

Les dépenses peuvent être réparties comme suit :

- Equipements pour un montant maximum total de 6.095,49 € ;
- Fonctionnement pour un montant maximum total de 6.344,27 €.

	Achats effectués	
IMP 1754	Wanacom 22/08/2023	771,98
IMP 2049	Wanacom 03/10/2023	179,08
IMP 749	Electro mosan - frigo	999,00
	Mr Bricolage petits matériel	60,76
IMP 751	Wanacom complément	481,44

IMP 784	Lyreco 5 armoires métalliques	2.528,80
IMP 788+891	Action bacs de rangement	356,58
IMP 908	Hubo escabeau	58,49
IMP 747	Carlier bois - aménagement	142,77
	Salaire 12h/sem + carbu	6.344,28
		11.923,18
	SOLDE	516,58

Equipement	6095,49	solde	516,59
Fonctionnements	6344,27	OK	

Le projet inclut des initiatives communautaires comme par exemple l'atelier zéro déchet organisé en avril 2023 avec comme matière première les invendus du Delhaize, ainsi qu'une convention conclue entre le CPAS et la COOF pour que cette dernière dispense des ateliers « produits locaux » dans les écoles de l'entité.

Dans le projet rentré et accepté, il est prévu d'améliorer l'accueil et la convivialité, le CPAS a aménagé la partie centrale du bâtiment avec des présentoirs, un frigo vitrine,...

L'aide alimentaire se décline de la manière suivante :

1. L'A.S.B.L « Main tendue » anciennement dénommée Association Saint Vincent de Paul de Namur permet à notre CPAS de fournir des « colis nourriture » en aides sociales directes ponctuelles ou récurrentes. Ceux-ci sont enlevés au siège de l'association à Namur et remis au bénéficiaire, soit au CPAS, soit à leur domicile en cas de mobilité réduite. Les colis alimentaires préparés par l'ASBL Main Tendue de Namur sont distribués les 1^{er} et 2^{ème} mercredis du mois principalement pour les personnes n'ayant pas de véhicule.

Du 01.01.2024 au 31.05.2024 : 13 familles soit 23 personnes pour 65 colis

Pour les autres personnes, elles ont la possibilité de se rendre à Namur pour avoir un colis sur base de l'attestation délivrée chaque année par le CPAS :

Du 01.01.2024 au 31.05.2024 : 3 familles soit 6 personnes pour 30 colis

2. L'Association Saint Vincent de Paul d'Eghezée, possibilité de se rendre à Eghezée pour avoir un colis sur base de l'attestation délivrée chaque année par le CPAS :

Du 01.01.2024 au 31.05.2024 : 12 familles soit 21 personnes pour 120 colis

3. Le Resto du cœur : la collaboration se met en place, ils seront notre plateforme de distribution des vivres FSE+ (FEAD) en 2024 et également notre « coupole » accompagnent (actuellement le rôle de ces coupoles n'est pas encore clairement défini). En gros divers échanges et collaborations seront mis en place entre les acteurs de l'aide alimentaire.

4. Distri-Denrées Province de Namur : redistribution des invendus fruits et légumes de la Criée de Malines qui sont répartis dans les colis.

5. Delhaize Forville : invendus distribués tous les mardis et vendredis de 9 h à 10 h 45.

Les invendus du magasin (fruits, légumes, yaourts, fromages, poissons, viandes...) réceptionnés les mardis et vendredis sont distribués le jour même.

En 2024, 26 familles aidées soit 46 personnes

L'accès se fait sur base d'une enquête sociale spécifique pour une période de 3 mois (éventuellement prolongeable) mais ciblée sur les habitudes et besoins alimentaires ainsi que le budget qui y est consacré, et non plus en référence aux montants de l'allocation chauffage.

Les personnes doivent être inscrites et le CPAS planifie la distribution en fonction du nombre de familles et de leurs composition.

Il n'y a pas de « premier arrivé mieux servi » puisque le CPAS assure la distribution et veille à ce que chacun soit servi de manière équitable.

6. FSE + depuis le 01.01.2024 (anciennement FEAD)

Fonds Européen d'aide aux plus Démunis

Le CPAS réceptionne et stocke des denrées non périssables (lait, café, pâtes, céréales, conserves de légumes et plat préparés, biscuits...) qui sont distribuées en fonction des besoins tout au long de l'année.

En 2024, 25 ménages soit 44 personnes.

1.2. Objectif opérationnel : Développer un projet global de l'encadrement des aînés face à la problématique du vieillissement de la population et du maintien à domicile

1.2.1. Pour la fin de la législature, assurer un accueil collectif pour les aînés

En partenariat avec la commune : Projet abandonné

1.2.2. Maintenir voire augmenter l'offre des services et les collaborations visant à maintenir les aînés à domicile

Le CPAS a maintenu et développé les services suivants :

- Maintien du service des repas à domicile ;
- Maintien du service aide-ménagères ;
- Augmentation des services du taxi social.
- Maintien des collaborations avec les services d'aide aux familles :
Conventions renouvelées annuellement.

Une enquête de satisfaction a été réalisée en 2023 auprès des bénéficiaires du service des repas chauds du CPAS, en voici la conclusion :

- les personnes qui bénéficient du service ont un réel besoin ;
- l'heure de livraison a de l'importance ;
- le passage journalier est fort apprécié ;
- l'importance de l'aspect chaud des repas, en effet certaines personnes ont souligné qu'elles étaient immobilisées ou qu'elles utilisaient peu le micro-ondes

La responsable de la gestion du service « aide-ménagères » a mis en évidence les nouvelles demandes en attente (depuis le 31 mars 2023, il y eu 11 nouvelles demandes, une seule a pu être satisfaite, début septembre, ces 11 personnes ont été recontactées et huit d'entre elles sont encore demandeuses, ce qui représente 25 heures de ménage semaine)

Le Conseil de l'Action Sociale et le comité de concertation Commune/CPAS ont proposés :

- 1) de ne pas engager de personnel supplémentaire
- 2) de ne pas revoir les conditions d'accès

Et ce pour les raisons suivantes :

- le CPAS collabore déjà avec de nombreux services extérieurs d'aides familiales et de gardes malades (S.P.A.F.), ASD (Aide et Soins à Domicile), centre de coordination des soins à domicile CSD Dinant-Philippeville-Namur, service d'aides à domicile « Le Maillon » situé à Huccorgne ; et ces services ont également une liste d'attente;
- depuis l'existence de ce service, cette situation est récurrente, et que d'un mois à l'autre la situation peut très vite évoluer (décès ou rentrées en maisons de repos);
- la difficulté de recrutement du profil « aides ménagères » ;
- le temps de travail de 2 membres du personnel initialement mi-temps a déjà été étendu à des trois-quarts temps;
- la situation financière du CPAS

Une collaboration supplémentaire avec l'ADMR a été envisagée mais l'ADMR n'est pas en mesure de nous répondre positivement par manque de personnel.

1.3. Objectif opérationnel : Mieux répondre aux situations d'urgence en matière de logement

1.3.1. Augmenter l'offre des logements d'urgence

Le CPAS de Fernelmont a fait l'acquisition par emprunt de deux logements de transit supplémentaires.

Le CPAS est donc propriétaire de deux nouveaux logements 2 chambres dans l'ancienne gendarmerie de **NOVILLE-LES-BOIS** rénovée par le Foyer Namurois. Ces 2 logements renforcent nos possibilités d'hébergement depuis juillet 2022. Les logements ont été aménagés (installation de cuisines équipées, et ameublement,...) en mai et juin 2022.

Nouveau projet :

Suite à l'accueil des ukrainiens, la commune et le CPAS de Fernelmont ont répondu à un appel à projet de la Région Wallonne permettant de bénéficier de deux modules habitats légers gratuitement (un 2 chambres, et un 3 chambres).

Dans un premier temps, ces modules sont destinés à accueillir prioritairement des réfugiés ukrainiens, dans la continuité du formidable élan citoyen qui a permis d'accueillir une centaine de réfugiés sur notre commune depuis le début du conflit.

Dans un deuxième temps, ces modules resteront propriété de la commune qui les mettra à disposition du CPAS en tant que logements de transit.

Au moment de la rédaction de cette note, les démarches légales permettant l'installation de ces modules sont en cours, sachant que les travaux réalisés actuellement ne sont que des travaux d'équipement et de viabilisation d'un terrain communal situé en zone à bâtir.

1.3.2. Acquérir un « garde-meuble »

Le CPAS de Fernelmont a signé un contrat de location de garde meuble avec Ricky trans de 2020 à 2021 et a signé depuis novembre 2021 un contrat avec le foyer namurois pour la location d'un bâtiment (ancien garage) rue de la victoire à N-L-B.

2. Objectif stratégique : **Être un CPAS bien géré**

2.1.1. Améliorer la qualité des repas confectionnés par le CPAS (Greendeal)

Dans un premier temps, le CPAS s'était engagé et a réalisé les objectifs suivants :

- Fin 2021, l'ensemble des légumes proposés seront de saison et prioritairement d'origine locale.

Actions

- Révision des menus proposés en fonction des légumes de saison.
- Inventaire des fournisseurs locaux.

- Fin 2021, un repas complètement bio sera confectionné une fois par mois.

Actions

- Identifier les filières d'approvisionnements et éventuellement modifier les clauses administratives des différents marchés publics en cours.

- Fin 2021, les produits laitiers proposés seront d'origine équitable.

Actions

- Identifier les producteurs permettant de répondre à notre demande et formaliser l'approvisionnement.

- Fin 2021, une fois par semaine les pommes de terre seront remplacées par d'autres féculents, légumineuses.

- Fin 2021, l'ensemble des huiles végétales hydrogénées et contenant beaucoup de graisses saturées sont remplacées par des huiles mieux équilibrées.

Actions

- Adaptation des menus.
- Modification des huiles utilisées.

- Fin 2021, les grammages préconisés sont respectés, pour diminuer le gaspillage et les pertes alimentaires.

- Fin 2021, les restes de préparation de repas ne sont pas jetés mais récupérés pour les préparations pour les potages.

Actions

- Information et formation dans les écoles.
- Formation du personnel de cuisine en bonnes pratiques de conservation.

- Ne pas modifier le prix des repas consécutivement aux actions menées dans le cadre du « Greendeal ».

Actions

- Travailler sur la composition de l'assiette et le grammage pour diminuer le gaspillage, et ce afin de maintenir les prix du repas.

Dans le but de satisfaire aux nouvelles normes en matière d'équilibre alimentaire, le CPAS a contracté un nouveau marché avec une centrale d'achat qui a débuté le 01.02.2024. Ce marché ne concerne pas que les denrées alimentaires mais aussi un service d'aide à la gestion de la cuisine, un

suivi diététique à travers les menus proposés ainsi qu'un logiciel de gestion des commandes. Ce marché est contracté pour une durée de 4 ans.

Une réunion concernant la nouvelle organisation pour les repas scolaires a eu lieu le 04 juin 2024 entre les représentants du CPAS, l'échevine de l'enseignement et les directions des écoles communales où les explications suivantes ont été données :

Fonctionnement et Collaboration

1. Livraisons des fournitures

Les différents fournisseurs ont changé avec le nouveau marché.

Fournisseurs : -Solucious (pour le sec, le surgelé et le frais) livre 2 x semaine le lundi et le jeudi
 -Meco (pour la viande) livre 3 x semaine le lundi, le mercredi et le vendredi

2. Commandes

Les commandes se font via un logiciel. La cuisine a dû s'équiper et se former afin d'utiliser ce logiciel. Les cuisinières ont été suivies et formées tous les mercredis pendant 2 mois.

Ce logiciel calcule automatiquement les quantités des différents ingrédients en fonction du nombre de commandes.

Le CPAS ne dispose plus de marge de manœuvre par rapport aux commandes. Les commandes sont encodées tous les mercredis. Pour les écoles, l'idéal est de nous transmettre les commandes (nombre de repas) pour le mois au plus tard le mardi de la semaine qui précède le début du mois au service cuisine du CPAS.

Lorsque la cuisine n'a pas les chiffres des écoles, elle doit estimer. Si l'estimation ne correspond pas c'est problématique. Soit il n'y a pas assez, soit c'est un surcoût pour le CPAS.

	Repas scolaire	Soupe scolaire	Repas domicile à	Total des repas
Avril 2024	2538	302 L	918	3456
Moyennes de repas par jour	169		44	213

Le 14 mai 2024, la cuisine a livré 407 repas.

3. Menus

Culinoa met à disposition un menu basé sur les recommandations de l'AVIQ. Afin de garantir l'équilibre nutritionnel (apports nutritionnels et

grammages) ainsi que la variété, les menus sont validés grâce au fréquentiel faisant partie du guide pour l'élaboration des repas rédigés par l'AVIQ.

Les grammages actuels sont de 125 grammes pour la viande, 125 grammes pour les légumes et de 150 grammes de féculents.

Toute modification du menu implique un encodage plus compliqué et des surcoûts. Le menu est établi pour de nombreuses cuisines. Il y a donc une économie d'échelle.

Malgré cela, la cuisine opère des légères modifications afin que le menu corresponde plus à notre public.

4. Soutien logistique

Un conseiller culinaire est assigné à la cuisine du CPAS. Celui-ci rend visite tous les 3 mois à la cuisine.

Des visites de contrôles sont organisées pour la conformité des règles AFSCA. Des rapports de visites explicitent les points à améliorer.

5. Elaboration des repas

Tous les jours une fiche technique est imprimée. Cette fiche comprend la recette élaborée par Culinoa. Les quantités sont déjà précalculées par rapport au nombre de réservations. La cuisine dispose de moins de flexibilité par rapport aux quantités.

La cuisson vapeur est privilégiée.

6. Service de formation continue

À chaque visite, le conseiller culinaire accompagnera le responsable de cuisine et l'aidera à optimiser le fonctionnement de la cuisine et le processus d'élaboration des plats (utilisation du matériel, technique culinaire...). Une série de formations est proposée.

7. Conclusion

Auparavant la cuisine travaillait en bon père de famille. Aujourd'hui, celle-ci s'insère dans un cadre plus strict afin de respecter les normes AVIQ et de bénéficier d'économies d'achat à grande échelle.

2.1.2. Acquérir un véhicule électrique

N'est plus envisagé.

2.1.3. Inclure les clauses sociales et environnementales dans les marchés publics

Adaptation selon les marchés.

2.2. Objectif opérationnel :

Bonne gouvernance : Consolider les synergies entre la commune et le CPAS

2.2.1. Améliorer la communication entre les deux administrations

Mise en place de CODIR commun (DG communal, DG CPAS, DF commun). Un codir s'est tenu le 08 novembre 2021 et les dates sont planifiées chaque année pour l'année suivante.

2.2.2. Améliorer la collaboration avec la commune dans le cadre des expulsions (entreposage des objets personnels).

Néant

b. Volet interne

1. Objectif stratégique :

Être un CPAS moderne qui offre des services efficaces à ses citoyens et des modalités de travail cohérentes à ses agents

1.1. Objectif opérationnel :

Améliorer les procédures et les outils de gestion du centre

1.1.1. Formaliser les procédures de communication et de fonctionnement interne

Création d'une page Facebook pour le CPAS de Fernelmont depuis octobre 2020

Page réservée pour le CPAS dans le bulletin communal

1.1.2. Implémenter les nouveaux outils du CRF en matière de GRH

En constante évolution

1.1.3. Réaliser un cadastre des conventions

Nos conventions

Se font en collaboration avec :

1. Le service provincial d'aides familiales et de gardes malades (S.P.A.F.)
2. Le service ASD (Aide et Soins à Domicile)
3. Le centre de coordination des services à domicile indépendants COSEDI (régions géographiques du Hainaut, Ciney-Dinant-Philippeville et Namur-Gembloux)
4. Le centre de coordination des soins à domicile CSD Dinant-Philippeville-Namur
5. Le service d'aides à domicile « Le Maillon » situé à Huccorgne ; service de gardes malades.
6. Vivre à domicile
7. L'ALE : projet de réinsertion socio-professionnelle.
8. L'A.S.B.L « Main tendue » anciennement dénommée Association Saint Vincent de Paul de Namur nous permet de fournir des « colis nourriture » en aides sociales directes ponctuelles ou récurrentes. Ceux-ci sont enlevés au siège de l'association à Namur et remis au bénéficiaire, soit au CPAS, soit à leur domicile en cas de mobilité réduite.
9. L'Association Saint Vincent de Paul d'Eghezée, où les bénéficiaires vont eux-mêmes chercher leur colis.
10. Le Resto du cœur
11. Distridenrée organisé par la province de Namur redistribution des invendus fruits et légumes de la criée de Malines
12. Le Delhaize de Forville invendus distribués tous les mardis et vendredis
13. FEAD Fonds Européen d'aide aux plus Démunis
14. Télévigilance
15. Ores
16. S.W.D.E.

17. Service de Tuteur énergie en partenariat avec le CPAS de La Bruyère jusqu'au 31/12/2013, de Héron jusqu'au 31/12/2014 et de Ohey depuis le 01/01/2015.
18. Le CPAS d'Eghezée Service d'insertion sociale.
19. L'Association chapitre 12 avec la majorité des CPAS de la Province de Namur pour un Centre de référence en Médiation de dettes.
20. Marché commun pour la fourniture de mazout avec l'Administration communale, électricité IDEFIN, téléphonie, Informatique
21. Convention avec le Service Public Wallon pour des achats à prix beaucoup plus avantageux.
22. Service de prévention et de protection au travail en collaboration avec la Commune de Fernelmont.
23. Ocarina pour l'organisation des plaines de jeux d'été
24. Le Centre Local de Promotion à la Santé en Province de Namur.
25. Le réseau santé Namur (réforme 107)
26. Le Foyer Namurois
27. L'A.I.S Andenne-Ciney
28. I.M.A.J.E.
29. Le C.A.A.J.
30. L'A.S.B.L. nouveau Saint-Servais
31. La Ressourcerie Namuroise
32. L'A.S.B.L. Nuances-Un pas en avant
33. Les communes et les C.P.A.S. de la zone de police des arches dans le cadre du PIPS
34. Le CPAS d'Andenne dans le cadre du dispositif « chrysalide » soutenu par la convention cadre CPAS- FOREm et le FSE (programmation 2014-2020)
35. La fédération Namuroise des équipes populaires
36. Le collectif logement Hannut
37. L'A.S.B.L « Convivial : mouvement d'insertion des réfugiés »
38. Cyréo
39. CHU UCL Namur Site Sainte Elisabeth
40. « Oxfam-solidarité»

- 41. CSAF
- 42. Le BEP
- 43. Partenariat avec les CPAS de Eghezée, Wasseiges, La Bruyère et Perwez a permis d'organiser 10 jours de formation au permis théorique gratuitement en partenariat avec le COF pour 12 participants.
- 44. Partenariat avec les CPAS de Eghezée, Mettet, Profondeville et Floreffe ont été conclues pour organiser un module « Estime de Soi » et un module « Image de soi »,
- 45. CREAVES « la grange sauvage » à Perwez, asbl « Plumes d'eaux »
- 46. PSYNAM
- 47. A.S.B.L Article 27 Wallonie
- 48.....

1.1.4. Formaliser les procédures en matière de contrôle interne

Respect des procédures de prévention des détournements en ce qui concerne les comptes de tiers gérés par le C.P.A.S. par un contrôle trimestriel

Le SPPIS a réalisé en 2023, l'analyse des processus mis en place par le CPAS de Fernelmont pour la gestion des matières subventionnées, ainsi que du contrôle interne inhérent à ces processus.

1.1.5. Développer des outils de contrôle interne

En constante évolution

1.1.6. Développer des tableaux de bords.

En constante évolution

1.2. Objectif opérationnel : Optimaliser les finances du centre

1.2.1. Sensibiliser les agents à la consommation d'énergie

En constante évolution

1.2.2. Formaliser les procédures relatives au recouvrement

Toujours en cours, les rappels sont envoyés régulièrement.

1.2.3. Assurer un suivi régulier de la consommation des crédits budgétaires

Toujours en cours

1.2.4. Établir un plan de gestion et l'adapter en fonction des changements

Toujours en cours

1.2.5. Favoriser le recours aux marchés conjoints et renforcer la politique d'achats groupés.

Toujours en cours

Le CPAS a régulièrement recours au marché SPW et a divers marchés conjoints avec la Commune

Tableau des marchés publics synergisés en cours

Intitulé	Type (Trav-Fourn-Serv)	Mode de passation	Montant	Date d'attribution	Observations
Marchés publics attribués par la Commune					
Fourniture de gasoil de chauffage	Fournitures	Procédure ouverte	€ 276.716,81 tvac	Septembre 2023	
Téléphonie (fixe et mobile)	Service/fourniture	Procédure négociée sans publicité préalable	18.357,56 € tvac	10 mai 2022	Equiperment de la Commune et du CPAS en téléphonie IP centrale + téléphone + licence
Serveur	Fournitures	Procédure ouverte	79.367,53 € tvac	29/09/2020	L'infrastructure informatique communale (serveurs, switches, etc.) est mise à disposition du CPAS gratuitement.
		PNSPP	3.836,12€ TVAC	14/02/2023	Actualisation et sécurisation du serveur applicatif (applications pro Co et CPAS)
Accès internet	Service	Procédure négociée	1.120,27 € / mois	28/04/2020	Passage en fibre optique

		sans publicité			Abonnement (fibre, explore, publilink etc)
Fournitures informatiques	Fournitures	Centrale d'achat DTIC SPW PNSPP	2910,35€ TVAC 1806,23€ TVAC	22/03/2022 25/01/2022	fourniture de 9 écrans pour le CPAS 70 licences AC + CPAS
Pointeuse	Fournitures	Procédur e négociée sans publicité	22.841,52 €	14/03/2017	
Films solaires	Fournitures	PNSPP	9.706,62 € tvac	05/09/2023	Protections solaires vitrages commune/CP AS
Marchés publics attribués par le CPAS					
Denrées alimentaires	Fournitures	PNSPP	376.000 € hors TVA ou 400.000,00 €, 6% TVA comprise	Décembre 2023	Effectif depuis le 01.02.2024
Marchés publics attribués en commun					
Instauration d'un régime de pension complémentair e pour le personnel contractuel	Service	Adhésion à la centrale de marché de l'ONSS résiliation au 31/12/202 1 – Accord- cadre SFP : effet au 01/01/202 2		25/10/2022	Fonds de retraite multi employeurs
Vêtements de travail pour le personnel de la voirie, d'entretien et du CPAS	Fournitures	PNSPP	78.903,98 € tvac	28/02/2023	2023-2026
Instauration d'un fonds collectif de	Services	PNSPP	20.000 €	2021	En cours

retraite pour les pensions des mandataires communaux et du CPAS					
--	--	--	--	--	--

2. Objectif stratégique :

Être un CPAS qui développe une gestion optimale des ressources humaines

2.1. Objectif opérationnel :

Veiller à ce que les compétences des agents répondent mieux aux besoins des services et aux évolutions de contexte externe ou interne connues ou anticipées

2.1.1. Veiller à une communication optimale notamment en maintenant les réunions d'équipes (service-social-service administratif)

Pour exemple, vous trouverez ci-dessous les dates et les sujets abordés lors des réunions d'équipe en 2024

ANNEE 2024

16.01.2024 :

Communications prochains bulletins communaux et site facebook

Fringues et Fringales

Subsides alimentaires

SPW

SPPIS

SUBSIDES : Rappel

Fonds énergie visé une utilisation optimale.

Solde fonds S.P.G.E visé une utilisation optimale

Solde subside activation sociale :

Subsides pour la formation professionnelle des usagers

Subsides PAPE

Rapport final pour le 31.01 de chaque année

13.02.2024

Formation Inforum

Logement de transit de Marchovelette

Activités « aînés »

Inauguration “Fringues et fringales”

Inspection S.P.P.I.S.

Situation administrative ouvrier polyvalent

Taxi social

Organisation du travail au sein du service social.

12.03.2024 :

Organisation du travail au sein du service social

- Handicontact
- Pollec

16.04.2024

- Debriefing PST avant évaluation finale obligatoire en juin 2024, ce point est reporté à la prochaine réunion
- Planning vacances annuelles juillet-août 2024
- Chèques-repas
- Nouvelles circulaires Ris voir échos SPPIS du 08/04/2024
- Retraite Philippe HUCORNE
- Taxi social
- Logement de transit Marchovelette
- Logement modulaires Pontillas
- Imprimantes

Prochaines réunions d'équipes

24.09.2024

Installation nouveau CAS

- Préparation de la farde d'information à destination des conseillers ;
- Règlement d'ordre intérieur des organes délibérants ;

Partage des différentes **présentations aux membres du nouveau conseil de l'Action Sociale.**

Conseil de l'Action Sociale du 16 décembre 2024 :

Dominique :

Présentation du service d'aide sociale générale du **Revenu d'Intégration Sociale et de Fringues et fringales**

Conseil de l'Action Sociale du 20 janvier 2025 :

Marion :

Présentation de la mission **d'insertion socio-professionnelle** et des **logements.**

Conseil de l'Action Sociale du 17 février 2025 :

Sabrina :

Présentation du service Médiation de dettes : **Médiation de dettes à l'amiable** et **Règlement Collectif de Dettes.**

Conseil de l'Action Sociale du 17 mars 2025 :

Joëlle : Présentation des services aux **aînés** et handicapés, taxi social.

Conseil de l'Action Sociale du 22 avril 2025 :

Véronique, **Benoît :** Présentation du service **énergie.**

Conseil de l'Action Sociale du 19 mai 2025 :

Sophie :

Présentation du service candidats réfugiés politiques : **LES INITIATIVES LOCALES D'ACCUEIL.**

2.1.2 Recueillir les besoins et souhaits des agents et des chefs de service en matière de formation et affecter l'information relative aux formations au service du personnel

Toujours en cours

Aperçu des formations suivies par les agents en 2024 :

- Conduite des entretiens d'évaluation (RGB);
- Optimiser son temps et son organisation ;

- Je travaille en CPAS et je suis fantastique ;
- La mise sous contrat art 60 § 7 : (re)penser le dispositif et l'accompagnement ;
- Accueil du citoyens (RGB) ;
- Plan d'Intervention Psycho- Sociale
- Congrès de la Fédération Wallonne des DG de CPAS ;
- Formation des aides ménagères « cuisines » à l'utilisation du logiciel des commandes et de gestion.

2.1.3 Élaborer un plan de formation

Toujours en cours

2.1.4 Organiser des intervisions et/ou supervisions notamment pour anticiper les conflits et gérer l'agressivité

Toujours en cours

2.1.5 Réaliser en collaboration avec les pompiers les formations EPI et les formations en secourisme

Mise à jour du Plan d'Intervention Psycho- Sociale (mono D2) en collaboration avec Monsieur Daniel VANDEN BOSSCHE, psychosocial manager fédéral.

2.1.6 Planifier et assurer le transfert du savoir.

En constante évolution

3. Objectif Stratégique :

Être un CPAS tourné vers le citoyen qui dispose d'agents compétents, impliqués et motivés

3.1. Objectif opérationnel :

Organiser des recrutements et engagements efficaces et efficients

3.2.1. Gérer les départs prévisibles en anticipant les recrutements dans les 6 mois précédent le départ

En constante évolution

Pour exemple : deux départs à la retraite au sein du service cuisine en mars 2020, un départ à la retraite au sein du service cuisine fin janvier 2022, et anticiper au 01/10/2021

Un départ au service social en septembre 2022, remplacement effectué au 07.06.2022

Départ de l'agent administratif-comptable à la retraite en 2026 anticipé notamment par la modification du cadre.

3.2.3. Adapter l'organigramme et le cadre

Vu le développement des projets sociaux et de la multitude de subsides étant liés à ceux-ci et aux multiples crises (covid, énergétique, inondations, accueil ukrainiens,...

Le CPAS de Fernelmont a considérablement développé ses activités :

- augmentation du nombre de logements de transit ;
- développement de la politique de la personne handicapée, ;
- développement du service taxi social (ouvriers et véhicules supplémentaires) ;
- développement de fringues et fringales ;
- développement du service réinsertion socio-professionnelle, ... ;

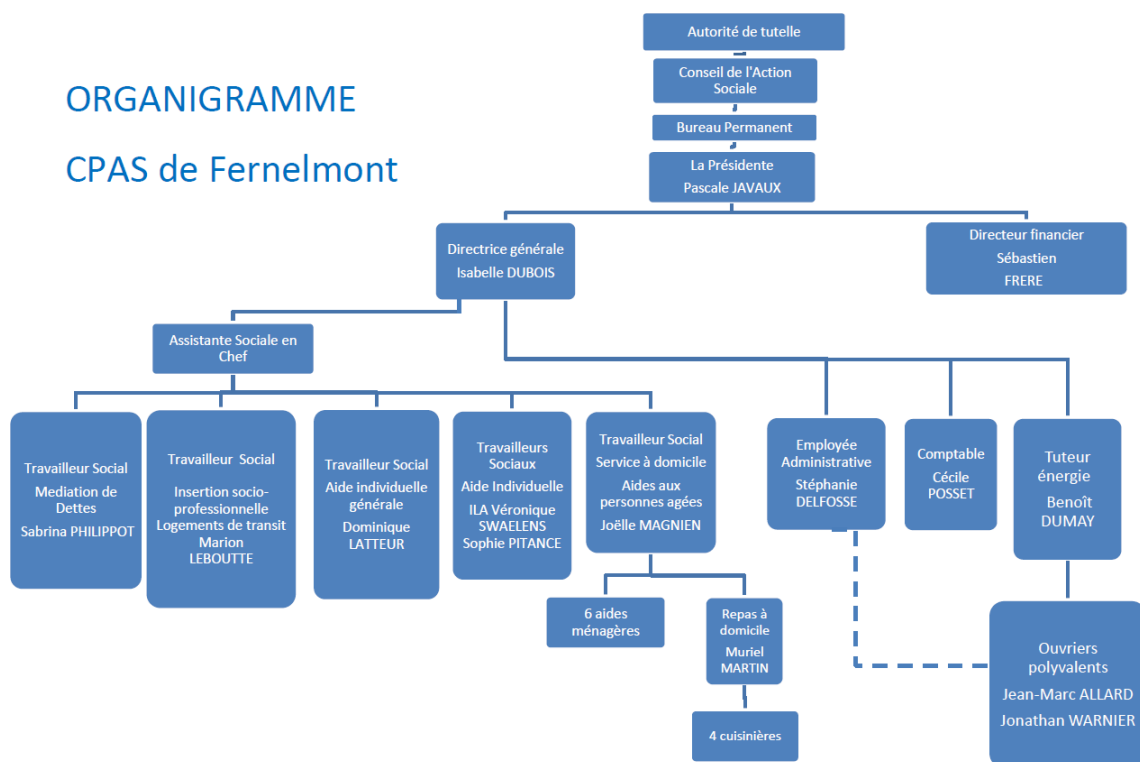
Cette évolution constante a engendré une recrudescence du travail global du CPAS, c'est pourquoi le CPAS a augmenté les effectifs au sein de l'équipe sociale depuis 2022 en prévision de la réorganisation du service social (Augmentation d'un ¼ temps du temps de travail du travailleur social en charge des services aux aînés (auparavant ½ temps passé à ¾ temps depuis le 07/06/2022), notamment pour que la politique de la personne handicapée soit dorénavant traitée par le CPAS et Augmentation d'un ½ temps du temps de travail des travailleurs sociaux de premières lignes)

Ces augmentations de temps de travail ont été effectuées en prévision de la réorganisation du service social

Le Conseil de l'action sociale a décidé de modifier :

- **L'organigramme** a été adopté au conseil de l'action sociale du 22/04/2024 comme ci-dessous

ORGANIGRAMME CPAS de Fernelmont



- **Le cadre du personnel**, notamment pour la création d'un poste d'assistant social en chef et le recrutement d'un administratif pour anticiper le départ à la retraite de l'agent comptable. Le cadre a été adopté au conseil de l'action sociale du 17/06/2024 ;

Personnel Statutaire

1. Service social

1 travailleur social B1-B2-B3 Service social général	1/2 ETP	Dominique LATTEUR
1 travailleur social B1-B2-B3 ILA	1/2 ETP	Véronique SWAELENS

Personnel contractuel

1. Administration

1 employé administratif B1-B2-B3	1 TP	Cécile POSSET
1 employé administratif B1	1 TP	Vacant
1 employé administratif D6	1 TP	Stéphanie DELFOSSE

2. Service social

1 assistant social en chef B4	1 TP	Emploi à créer
1 travailleur social B1-B2-B3 (médiation de dettes)	1 TP	Sabrina PHILIPPOT
1 travailleur social B1-B2-B3 (insertion socio- professionnelle et logement)	1TP	Marion LEBOUTTE
1 travailleur social B1-B2-B3 (service aux aînés et personne handicapées)	3/4 ETP	Joëlle MAGNIEN
1 travailleur social B1-B2-B3 Service social général	½ ETP	Dominique LATTEUR
1 travailleur social B1-B2-B3 Service social général et étrangers	1 TP	Sophie PITANCE

4. Service énergie

Tuteur énergie B1-B2-B3	1 ETP	Benoît DUMAY
-------------------------	-------	--------------

3. Autres services

Aide-ménagères

Aide-ménagère à domicile	½ E TP	Gisèle FOUBERT
Aide-ménager à domicile	½ ETP	Dylan DELLACHE
Aide-ménagère à domicile	½ ETP	Emilie DHYNE
Aide-ménagère à domicile ½ ETP et entretien bureau du CPAS ¼ ETP	¾ ETP	Francine LEFEVRE
Aide-ménagère à domicile	¾ ETP	Elodie DELLIS
Aide-ménagère à domicile ¼ ETP et cuisine ½ ETP	¾ ETP	Aurélie ROLAND
Aide-ménagère responsable cuisine	¾ ETP	Murielle MARTIN
Aide-ménagère cuisine	½ ETP	Mareva DENIS
Aide-ménagère cuisine	½ ETP	Sandrine DENIS
Aide-ménagère cuisine	½ ETP	Dominique GILIS

Ouvriers taxi-social et entretien logement

Ouvrier entretien logement	1 TP	Jean-Marc ALLARD
Ouvrier polyvalent taxi-social et ILA	1 TP	Jonathan WARNIER

- **Le recrutement d'un assistant social en chef par promotion ;**
La description de fonction a été adoptée au conseil de l'action sociale du 22/04/2024

2. Planification des prochaines échéances

CAS 17 juin 2024	Evaluation finale du PST et communication au conseil de l'action sociale Prise d'acte recommandée, possibilité de mise en ligne (volet externe) Délai d'ordre, pas de sanction prévue
CAS janvier 2025	Transmission du rapport d'exécution et de la dernière évaluation au conseil de l'action sociale issu des élections suivantes

3. Cadrage du canevas d'évaluation par la Fédération des CPAS/SPW

Le « Canevas d'évaluation du PST » développé par le SPW Intérieur en collaboration avec l'UVCW et la Fédération des CPAS a été construit comme un outil d'appui méthodologique permettant de questionner les phases de préparation et de rédaction de l'évaluation de notre PST.

4. Conclusions :

Il est à noter qu'eu égard au contexte difficile lié aux crises successives (pandémie, inondations, accueil des ukrainiens, énergétique,...) le CPAS a malgré tout pu mettre bon nombre de projets en action.

Nous constatons que conformément au PST, les projets sociaux se sont développés, c'est pourquoi le Conseil de l'action sociale a décidé de modifier le cadre notamment pour la création d'un poste d'assistant social en chef

Par ailleurs, le volet interne du PST a avancé de manière considérable et le chantier relatif à la gestion des ressources humaines dans son ensemble en constitue une priorité.

Isabelle DUBOIS
Directrice Générale du CPAS

